

SOCIETE ANONYME DES FAIRWAYS DE BEAUVALLON

GRIMAUD

Société Anonyme de Capital de € 3.292.898,40

Siège Social : Boulevard des Collines à Grimaud

RCS SAINT TROPEZ n° B 384 904 843 (92B97)

Beauvallon le, 30 novembre 2023

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la SAFB

Madame, Monsieur, Chers Actionnaires,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de votre Société qui se réunira :

Vendredi 22 décembre 2023 à 14h

Au Complexe sportif des BLAQUIERES

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lors de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire nous vous avons précisé la situation foncière du Golf ainsi que la possibilité d'acquérir une grande partie du Trou 16, parcelle BM 18 (voir pièce jointe) d'une contenance de 1 hectare 4 appartenant à la SARL Les fontaines de Beauvallon. Après négociation le prix de 650 000€ proposé par le Conseil d'Administration a finalement été accepté par les propriétaires.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura donc pour but d'obtenir votre accord sur ce prix et son financement. Emprunt hypothécaire de 500 000€ sur 15 ans consenti par notre banque LCL au taux de 5.4% représentant une échéance annuelle de 48 000€/an. Cet emprunt pourra être remboursé par anticipation à tout moment sans pénalité.

La SAFB apportera le complément par sa trésorerie.

Afin que l'Assemblée puisse commencer à l'heure, la liste des présents pourra être élargée à partir de :

13h30 au complexe sportif des BLAQUIERES

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, vous avez la faculté d'exprimer votre avis :

- Soit en votant par correspondance
- Soit en vous faisant représenter par un autre actionnaire
- Soit en autorisant le Président de l'Assemblée à voter en votre nom

Vous trouverez ci-joint des formulaires destinés à vous permettre d'exercer l'une de ces trois options. Conformément à l'article 26 des statuts, seuls les pouvoirs consentis sur l'original du formulaire adressé à l'actionnaire sont valables.

Je vous rappelle que seuls les votes par correspondance reçus au Siège de la Société **au plus tard 3 jours** avant la tenue de l'Assemblée, soit le **mardi 19 décembre 2023** seront pris en compte.

Vous remerciant par avance de votre participation à cette Assemblée Générale.

Je vous prie de trouver ici, Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Actionnaires, l'expression de mes sentiments dévoués.

François MICHEL
PDG de la SAFB

SOCIETE ANONYME DES FAIRWAYS DE BEAUVALLON

GRIMAUD

Société Anonyme de Capital de € 3.292.898,40

Siège Social : Boulevard des Collines à Grimaud

RCS SAINT TROPEZ n° B 384 904 843 (92B97)

Beauvallon le, 30 novembre 2023

**Texte des Résolutions présentées par le Conseil d'Administration à
L'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 22 décembre 2023 à 14h**

Résolution :

J'autorise le financement et l'acquisition du terrain appartenant à la SARL Les fontaines de Beauvallon, parcelle BM 18, au prix de 650 000€.

Cette résolution est mise aux votes

Conformément à l'article 26 des statuts, seuls les pouvoirs consentis sur l'original du formulaire adressé à l'actionnaire sont valables.

**SOCIETE ANONYME DES FAIRWAYS DE BEAUVALLON
GRIMAUD**

Société Anonyme de Capital de € 3.292.898,40
Siège Social : Boulevard des Collines à Grimaud
RCS SAINT TROPEZ n° B 384 904 843 (92B97)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la SAFB
Vendredi 22 décembre 2023 à 14h

NOM, PRENOM :

BULLETIN DE VOTE

Résolution

OUI

NON

ABSTENTION

Dater et signer

ATTENTION

Date limite de Réception des bulletins de vote
Mardi 19 décembre 2023

Article 161 de la loi sur les sociétés :

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales ou statutaire fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire. Les clauses contraires aux dispositions des alinéas précédents sont réputées non écrites. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire, selon le cas, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.

**SOCIETE ANONYME DES FAIRWAYS DE BEAUVALLON
GRIMAUD**

Société Anonyme de Capital de € 3.292.898,40
Siège Social : Boulevard des Collines à Grimaud
RCS SAINT TROPEZ n° B 384 904 843 (92B97)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la SAFB
Vendredi 22 décembre 2023 à 14h

NOM, PRENOM :

PROCURATION

Vous souhaitez que votre conjoint ou un autre actionnaire vote pour vous à l'Assemblée :

Inscrivez son nom,

Nom du représentant :

Dater et signer

Vous faites confiance au Président et vous l'autorisez à voter

Dater et signer

ATTENTION Date limite de Réception
Mardi 19 décembre 2023

Article 161 de la loi sur les sociétés :

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales ou statutaire fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire. Les clauses contraires aux dispositions des alinéas précédents sont réputées non écrites. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire, selon le cas, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.

SARL Les Fontaines de Beauvallon

BREGUET (trou 16)

